

## MONDE

**Corées : ça chauffe.** La Corée du Nord ne s'estime plus liée par l'armistice de 1953 avec la Corée du Sud et menace d'une attaque militaire. Escalade de la tension deux jours après l'annonce par Pyongyang d'un essai nucléaire unanimement réprouvé. Le régime communiste a indiqué qu'il considérerait la décision annoncée la veille par Séoul de se joindre à l'initiative d'anti-prolifération (PSI) comme « *une déclaration de guerre* ». Le président sud-coréen LEE Myung-bak a appelé à « *des réactions calmes* » face aux menaces. Selon le ministère de la Défense, aucun renfort militaire sud-coréen n'a pour l'instant été envoyé à la frontière intercoréenne. Les Etats-Unis honoreront leur engagement de défendre la Corée du Sud, a affirmé la secrétaire d'Etat, Hillary CLINTON.

**Base militaire française aux Emirats arabes unis.** Nicolas SARKOZY l'a inauguré, un an et demi après en avoir annoncé la création, en présence du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur des Emirats, cheikh Seïf ben ZAYED Al-Nahyane, du nouveau « *Camp de la paix* », qui doit héberger dès cet été jusqu'à 550 soldats français. Essentiellement voué au soutien logistique de ses navires qui croisent dans le détroit d'Ormuz, le déploiement de l'armée française au Moyen-Orient « *illustre les responsabilités que la France, puissance globale, entend assumer aux côtés de ses partenaires privilégiés dans une région névralgique pour le monde entier* », a déclaré le président de la République. La France et les Emirats ont renouvelé leur accord de défense datant de 1995.

**Israël fait un geste.** Et lève son opposition à la candidature du ministre égyptien de la Culture Farouk HOSNI, à la tête de l'Unesco, dans un geste d'apaisement vis-à-vis du président Hosni MOUBARAK. Le remplaçant de Koichiro MATSUURA comme directeur général de l'organisation onusienne pour l'éducation, la science et la culture doit être élu en octobre 2009. Le dépôt des candidatures sera clos le 31 mai. A noter : le président de la République, Nicolas SARKOZY, recevra le Premier ministre israélien, Benjamin NETANYAHU, le 3 juin.

**Le Président géorgien en difficulté.** L'opposition a mobilisé plus de 50.000 personnes à l'occasion de la Journée de l'Indépendance, pour réclamer la démission de Mikheïl SAAKACHVILI. Le Président a dû annuler une parade militaire face à cette contestation. Les partisans de l'opposition, réunis dans un stade plein à craquer à Tbilissi, ont entonné l'hymne national et observé une minute de silence à la mémoire des victimes de la guerre d'août 2008 avec la Russie.

## EUROPE

« **La Serbie, le leader des Balkans** ». Rencontre de Nicolas SARKOZY avec son homologue serbe, Boris TADIC. Pour le Président français, « *La France veut être le parrain de la Serbie pour l'aider à intégrer l'Union européenne* ». « *La France n'attend pas que la Serbie reconnaisse immédiatement le Kosovo mais qu'elle arrive à travailler de façon constructive avec les organisations internationales qui sont au Kosovo et avec les autorités kosovares* ». Les deux présidents « *ont décidé de travailler à la signature d'une forme de partenariat stratégique* ».

**Boire du petit lait.** La France et l'Allemagne ont appelé à renoncer à la levée progressive des quotas de production laitière dans l'UE, mais cette idée motivée par la crise du secteur a été rejetée par la Commission européenne et l'Espagne.

**Le Président réélu au 1<sup>er</sup> tour.** 1.223 parlementaires et représentants allemands de la société civile ont réélu à la majorité absolue et au premier tour, par 613 voix, le président sortant Horst KOHLER, pour un second et dernier mandat de cinq ans. Cet ancien directeur du FMI, né sur le territoire de l'actuelle Pologne, âgé de 66 ans, a bénéficié des voix des libéraux du FDP, avec lesquels Mme MERKEL espère pouvoir former un gouvernement après les législatives de septembre. Face à lui, la candidate défaite social-démocrate Gesine SCHWAN, 65 ans, une personnalité indépendante qui avait essuyé durant sa campagne de nombreuses critiques après avoir refusé de dire que l'ex-RDA n'était « *pas un Etat de droit* », a totalisé 503 voix. Le parti d'extrême-gauche Die Linke présentait également un candidat, l'acteur Peter SODANN, qui a recueilli 91 voix et les néo-nazis (NPD et DVU) ont totalisé 4 voix.

**Les Européens et l'Europe.** La Représentation en France de la Commission européenne a présenté une enquête Eurobaromètre Flash : 4 Français sur 5 se déclarent favorables au principe même de la construction européenne et que plus de 3 Français sur 5 pensent que l'appartenance à l'Union européenne constitue plutôt un atout face à la crise. 63% des personnes interrogées estiment que les pays de l'UE possèdent des valeurs qui les distinguent du reste du monde. Définition de l'identité européenne ? En n°1, la démocratie et le respect des droits de l'Homme (57%), puis la géographie (56%) et une économie de marché (55%). 60% des sondés déclarent se sentir à la fois français et européens.

**Droit de vote européen.** Depuis 1994, les ressortissants communautaires résidant en France ont le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales et européennes. Pour voter, ils doivent être inscrits sur des listes électorales complémentaires (closes le 31 décembre 2008). Il y a 203.377 ressortissants communautaires inscrits à ce jour, dont : 24.043 Belges, 19.035 Allemands, 19.723 Espagnols, 28.766 Britanniques, 32.867 Italiens, 9.457 Néerlandais et 59.863 Portugais, selon un décompte établi par le bureau du Parlement européen à Paris.

**Régime à l'italienne.** Le Parlement devrait être composé de « 300 députés et 150 sénateurs », au lieu des 630 députés et 322 sénateurs actuellement, ou en tout cas « dans ces eaux-là », a dit le président du Conseil italien, Silvio BERLUSCONI. « Je voudrais aussi une modification des règlements parlementaires pour que les lois puissent avoir un parcours plus rapide qu'actuellement en raison notamment d'un Parlement pléthorique », a-t-il ajouté.

**Sécurité énergétique.** La Russie et l'Union européenne n'ont pas surmonté leurs divergences au lors de leur sommet bi-annuel de la sécurité énergétique. Pour le Président russe Dmitri MEDVEDEV, « La Russie ne donnera aucune garantie (qu'il n'y aura pas de crise) ! A quoi bon? (...) Que celui qui paie donne des garanties ! ». « Dans cette situation (...), nous sommes prêts à aider l'Etat ukrainien mais nous aimerions que l'UE assure une partie significative de ce travail », a ajouté M. MEDVEDEV. Concernant les moyens de garantir la sécurité énergétique, le président de la Commission européenne, José Manuel BARROSO, a insisté pour que les nouvelles mesures à prendre reposent sur la Charte de l'Energie, dont Moscou ne veut pas entendre parler.

## AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

**Niger - Dissolution du Parlement.** Par le président, Mamadou TANDJA, après le refus de la Cour constitutionnelle d'un référendum pour lui permettre de rester au pouvoir à l'expiration de son mandat.

**L'Afrique du Sud en récession pour la première fois depuis 17 ans.** La principale puissance économique du continent noir enregistre une chute vertigineuse de son PIB de 6,4% au premier trimestre 2009.

**APCE – Algérie.** Le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Luis Maria DE PUIG, s'est déclaré favorable à une intégration de l'Algérie et des autres pays du Maghreb au sein de l'institution pour renforcer leurs relations. « Il s'agit d'une demande ou d'une offre pour discuter (des préoccupations) de l'avenir en Méditerranée, en Afrique et dans le monde entier », a déclaré M. DE PUIG à l'issue d'une audience avec le président Abdelaziz BOUTEFLIKA.

**Une juge d'origine hispanique à la Cour suprême.** Sonia SOTOMAYOR, juge à la cour d'appel de New York, a été choisie par le président Barack OBAMA, en remplacement de David SOUTER, démissionnaire. Elle est la première personne d'origine hispanique désignée à la plus haute instance judiciaire du pays. Elle est connue pour sa conscience professionnelle et des positions politiques de centre-gauche.

## POLITIQUE INTÉRIEURE

« **Ma chère Martine, notre Première secrétaire** ». Martine AUBRY et Ségolène ROYAL ont fait une entrée commune lors d'un meeting scellant leurs retrouvailles. Quelque 3.000 personnes, selon le maire de Nantes Jean-Marc AYRAULT, les ont accueillies avec enthousiasme, scandant « tous ensemble, socialistes! ». Les deux femmes étaient vêtues d'une veste blanche - vêtement fétiche de Mme ROYAL pendant la campagne présidentielle de 2007. A l'issue de leurs discours respectifs, où elles ont fait assaut d'amabilités, elles se sont retrouvées sur scène pour une accolade et une bise, avant de se prendre la main pour la lever ensemble vers le ciel. Mme AUBRY a offert à Mme ROYAL une statuette africaine, clin d'œil à son discours de Dakar, au nom de leurs « combats communs », tandis que Mme ROYAL a offert à la Première secrétaire une porcelaine de Deshoulières, entreprise en difficulté de la Vienne.

**Européennes : la campagne commence.** 160 listes ont été déposées, et validées par le ministère de l'Intérieur. Ce total est légèrement inférieur à celui de 2004, où 168 listes avaient été en lice. Seules 7 formations sont présentes dans les 8 circonscriptions : MoDem, UMP-NC, PS, Espéranto, Libertas (NIHOUS-VILLIERS), Europe Ecologie (Verts) et Alliance écologiste indépendante (WAECHTER). Sur les 8 grandes circonscriptions, l'Ile-de-France détient le record avec 27 listes et l'Outre-mer le minimum avec 11. 1 liste a été refusée pour non respect de la parité.

**L'abstention.** Selon un sondage CSA pour Le Parisien-Aujourd'hui en France dimanche, 54% des personnes interrogées disent vouloir s'abstenir, voter blanc ou nul. L'UMP recule de 2 points par rapport à son score d'avril, passant à 26%. Le PS perd un point, à 21%. En revanche, François BAYROU progresse d'un point à 14%, et creuse l'écart avec les listes Europe Ecologie emmenées par Daniel COHN-BENDIT, qui en perdent 1, à 9%. Les quatre listes suivantes gagnent toutes un point : le FN passe à 7%, le NPA à 6, les listes Libertas (MPF-CPNT) à 6 également et celles du front de gauche (PCF-PG) à 5%. L'alliance écologiste indépendante (WAECHTER) est inchangée à 2%, LO et Debout la République M. DUPONT-AIGNAN) de même à 1%.

**La propagande.** A la radiotélévision, dès aujourd'hui, passeront à la télévision publique les spots des partis. Deux heures pour les formations représentées par des groupes parlementaires : 20 minutes chacune divisée en dix modules courts et deux plus longs. Le MoDem, qui n'a pas de groupe à l'Assemblée, a accédé de justesse aux vingt minutes d'antenne, grâce au président du groupe centriste au Sénat, Michel MERCIER. Les autres partis auxquels sont rattachées des listes de candidats dans au moins cinq circonscriptions - 17 formations en tout - se partagent une heure.

**Jean TIBERI, inéligible.** Le député (UMP) et conseiller de Paris, maire du V<sup>ème</sup> arrondissement de la capitale, a été condamné par le tribunal correctionnel à dix mois de prison avec sursis et 10.000 euros d'amende, ainsi qu'à 3 ans d'inéligibilité dans l'affaire des faux électeurs du V<sup>ème</sup> arrondissement. Les juges ont estimé qu'il était « *non seulement le principal bénéficiaire* » de la fraude électorale organisée lors des élections municipales de 1995 et des élections législatives de 1997, mais qu'il y avait « *contribué* ». Son épouse, Xavière, est condamnée à 9 mois de prison avec sursis et 5.000 euros d'amende. M. TIBERI a fait appel, et conservera donc ses mandats électifs tant que la cour d'appel et, le cas échéant, la Cour de cassation n'auront pas statué.

**Les appétits de BAYROU et de VILLEPIN.** Le président du MoDem a indiqué avoir « *récomment* » déjeuné avec l'ancien Premier ministre Dominique de VILLEPIN. Les deux hommes, très critiques sur le Président SARKOZY, avaient fait part il y a quelques semaines de leur intention de se rencontrer.

**Le PRG n'y va pas.** Le président du Parti radical de gauche, Jean-Michel BAYLET, a réaffirmé que son parti « *n'appellerait pas à voter PS aux élections européennes* » et que lui-même voterait blanc. « *Nous avons participé en 2004 aux élections européennes et ce fut un échec, nous en avons tiré les conclusions. C'est pourquoi nous appelons à un retour au scrutin national* », a-t-il poursuivi, jugeant que l'UMP et le PS, « *à l'origine de ce système inique* » de circonscriptions régionales, « *veulent faire croire que ce mode de scrutin a été établi pour rapprocher les eurodéputés* » des électeurs.

**Le Dalai-Lama à Paris.** Le maire socialiste Bertrand DELANOE le recevra lors de sa visite en France prévue du 6 au 8 juin. Le Conseil de Paris avait voté en 2008 un vœu faisant du chef spirituel des Tibétains un Citoyen d'honneur. La Chine avait immédiatement demandé de cesser ses « *ingérences dans les affaires intérieures chinoises* ». « *Il s'agit d'une initiative prise par la Ville de Paris en toute indépendance* », a indiqué le Quai d'Orsay.

**Fonction publique : le non remplacement des départs s'accélère.** La baisse des effectifs dans la Fonction publique d'Etat a été plus importante que prévue, avec 28.000 équivalents temps pleins (ETP) supprimés en 2008, contre 22.921 fixés par la loi de finances, selon le ministre du Budget. L'écart « *traduit l'anticipation par certains ministères de suppressions de postes prévues dans le cadre du budget 2009-2011* ».

**Le respect des symboles de la République.** Remise du rapport parlementaire de députés UMP. Le ministre de l'Immigration, Eric BESSON, a souhaité que « *tous les jeunes Français connaissent les symboles de la République, qu'ils les comprennent, qu'ils y adhèrent* ». Ce rapport propose notamment de « *rendre obligatoire et permanent le pavoisement des édifices publics* » et de baptiser chaque classe des établissements scolaires du nom d'un personnage de l'Histoire de France figurant à leur programme.

## PARLEMENT

### Assemblée nationale

**L'Assemblée nationale réforme son Règlement par 312 voix contre 218.** Traduction des mesures prévues par la loi organique faisant suite à la révision constitutionnelle de juillet 2008, qui instaure notamment un « *temps global* » encadrant la durée des débats sur certains textes. Une adoption sans surprise dans la mesure où le groupe UMP détient à lui seul la majorité dans l'hémicycle, d'autant que le groupe Nouveau Centre, qui menaçait de voter contre, avait finalement annoncé qu'il jugeait suffisantes les avancées obtenues pour voter la réforme. Seuls 292 députés UMP sur 317 ont voté pour le texte. La quasi totalité du groupe Nouveau Centre (20 sur 23) a voté pour. A gauche, 186 membres du groupe SRC (sur 204) ont voté contre. L'ancien ministre Jack LANG n'a pas pris part au vote. Les 25 membres du groupe GDR (PCF et Verts) ont voté contre.

**Les nouveautés.** La réforme prévoit notamment la création de deux nouvelles commissions permanentes et autorise les élus à former un groupe parlementaire à partir de 15 députés contre 20 actuellement. Elle modifie aussi considérablement l'organisation du travail parlementaire : c'est désormais le texte issu de la commission (et non le projet initial du gouvernement) qui est discuté dans l'hémicycle. Pour combattre l'absentéisme, une nouvelle sanction financière a par ailleurs été prévue. Le texte doit être à présent soumis au Conseil constitutionnel.

**Lobbying.** Le président de l'Assemblée nationale, Bernard ACCOYER, a annoncé que des décisions sur l'encadrement des groupes de pression à l'Assemblée seront prises « à l'été » pour une application « à la rentrée parlementaire d'octobre ». L'encadrement de l'activité des groupes de pression « relève d'une décision du Bureau de et non du règlement de l'Assemblée », a déclaré M. ACCOYER. Au menu : la signature d'un code de déontologie, en contrepartie de laquelle ils auront une « possibilité d'accès dans un périmètre et selon un calendrier précis ».

**Le tollé de la semaine.** Le porte-parole de l'UMP Frédéric LEFEBVRE a retiré son amendement qui visait à permettre aux salariés, via le télétravail, de poursuivre leur activité professionnelle pendant leur congé maladie ou maternité. L'idée a suscité de nombreuses critiques. Le gouvernement s'est dit « défavorable » à l'initiative. Pour la secrétaire d'Etat chargée de la prospective et du Développement de l'Economie numérique, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, « sur le fond, un congé maladie ou un congé maternité c'est d'abord un droit de ne pas travailler pour se remettre de sa maladie ou commencer à élever son enfant ».

### Sénat

**Hôpital, Patients, Santé, Territoires.** Près de 350 amendements, sur les 1356 déposés, restent à examiner.

## CONSEIL DES MINISTRES

**Projets de loi. Déficit budgétaire de 56,3 milliards d'euros.** Deux jours après la certification des comptes de l'Etat par le Cour des comptes, Eric WOERTH, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, a présenté le projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour 2008. La loi de finances initiale pour 2008 prévoyait un déficit de 41,7 milliards d'euros. L'exécution du budget s'est finalement traduite par un solde déficitaire de 56,3 milliards d'euros. Cette détérioration du déficit budgétaire de 14,6 milliards d'euros par rapport à la prévision de loi de finances initiale est due, selon le ministère du Budget, à une dégradation des recettes fiscales. La situation nette de l'Etat - comprise comme la différence entre l'actif et le passif - s'établit ainsi à -686 milliards d'euros (contre -656 milliards d'euros en 2007).

**Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord avec la Roumanie** relatif à l'assistance et à la coopération en matière de protection et de sécurité civiles dans les situations d'urgence.

## ÉCONOMIE - DÉFENSE

**Aïe.** L'Unedic prévoit désormais 639.000 chômeurs de plus en France cette année, dont 411.000 demandeurs d'emploi indemnisés. En 2010, le nombre de demandeurs d'emploi progresserait de 137.000. Selon ces nouvelles prévisions, l'économie française va continuer à détruire plus d'emplois salariés qu'elle n'en créera : 591.000 en 2009, 133.000 en 2010.

**EDF vous devra plus que la lumière.** La compagnie va lancer un emprunt obligataire auprès des particuliers, du 17 juin au 17 juillet. Annonce de son président-directeur général, Pierre GADONNEIX. Les obligations, d'un montant de 1.000 euros et d'une durée de 5 ans, seront rémunérées au taux fixe de 4,5% par an, a-t-il précisé. Le groupe espère lever autour d'un milliard d'euros.

**Les Français consomment toujours...** Les dépenses de consommation des ménages français en produits manufacturés ont poursuivi leur hausse en avril, progressant de 0,7% après avoir augmenté de 0,6% en mars, en données corrigées des variations saisonnières, a annoncé l'Insee. Bercy se félicite de la « *bonne résistance de la consommation en France* ».

**... mais n'empruntent pas plus.** Le montant des crédits à la consommation accordés en France a baissé en avril pour le septième mois d'affilée, le recul étant même plus marqué que lors des premiers mois de 2009, par rapport à la même période de 2008, la baisse atteint 18,7% en avril. Au premier trimestre 2009, elle n'était que de 12,4%.

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### AFE 2009 : VOTEZ !!! VOTEZ !!! VOTEZ !!!

Véritable enjeu de ces élections au suffrage universel direct : la participation des Français résidant dans les zones Afrique – Amérique, pour élire leurs représentants. En outre, plus le vote par Internet rencontrera de succès, plus les chances de pouvoir s'en servir en 2012, pour les élections des futurs députés des Français de l'étranger, seront grandes. Le vote Internet sera d'autant plus indispensable pour ces législatives, qu'il y aura deux tours, et probablement pas de vote par correspondance. Donc votez, et votez par Internet ! [www.afe2009.fr](http://www.afe2009.fr)

## SANTÉ – SOCIÉTÉ

**Le métro plus cher.** Les tarifs de transport public en Ile-de-France seront relevés d'environ 2% au 1<sup>er</sup> juillet. Les forfaits Carte Orange-Navigo vont tous être augmentés de 1,50 euros, quel que soit leur nombre de zones. Le prix du carnet de tickets va être relevé à 11,60 euros, contre 11,40 euros aujourd'hui, le tarif du ticket vendu à l'unité restant inchangé à 1,60 euro.

**Jouer sérieusement.** Le gouvernement veut soutenir les jeux vidéo dits « sérieux », à vocation pédagogique ou de sensibilisation, et annoncera en septembre les candidats choisis. Cette initiative, dotée de 20 millions d'euros, s'inscrit dans le cadre du volet numérique du plan de relance, dévoilé début mai. La réalisation des jeux vidéo, qui pourront être déclinés sur les thèmes de la formation, la santé, l'insertion ou l'environnement, s'effectuera sur une période d'un à deux ans.

**L'Europe au féminin.** La Section Française de l'Union Européenne Féminine, présidée par Christiane TRICOT, organise le Conseil International à Dijon du 25 au 28 juin 2009 sous le haut patronage de Bruno LE MAIRE, Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes. Milène RUTY, Conseillère Nationale de l'UEF et Présidente d'Honneur de la FIAFE, se félicite de l'intérêt suscité par cet événement, organisé en France pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 20 ans. <http://www.uef-france.eu/>

## CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

**Les meilleurs articles européens en 10 langues.** Lancement d'un site internet par la Commission européenne et un consortium emmené par Courrier international : [www.presseurop.eu](http://www.presseurop.eu)

## CARNET

### Nominations

**Pierre MENAT**, directeur de l'Union européenne au Quai d'Orsay, ambassadeur en Tunisie.

**Jean-Michel CASA**, jusqu'alors ambassadeur en Israël, ancien ambassadeur en Jordanie, ancien directeur du cabinet de Pierre MOSCOVICI, directeur de l'Union européenne.

**Christophe BIGOT**, ambassadeur en Israël.

**Corinne BREUZE**, ambassadeur en Jordanie.

**Boris BAILLON**, ambassadeur en Irak.

**Eric CHEVALLIER**, ambassadeur en Syrie.

**Hervé MAGRO**, anc. directeur des relations internationales de Groupama, consul général à Istanbul.

**Alice GUITTON**, jusqu'alors conseillère technique au cabinet de Bernard KOUCHNER devient chef de la mission de la gouvernance démocratique au Quai.

**INFOS Hebdo. Copyright :** Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. **Clause de non responsabilité :** l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

**Tel :** +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** [r.delpicchia@senat.fr](mailto:r.delpicchia@senat.fr)